

NOTRE FONCTIONNEMENT

Une équipe et un réseau

Les professionnels travaillent en pluridisciplinarité (éducateurs, psychologue, conseillère en économie sociale et familiale et chef de service), dans une approche systémique, au bénéfice des familles et en lien avec les partenaires locaux.

Un service accessible dans un lieu identifié

Le service est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble, proche des commodités. Son accessibilité est facilitée par les transports en commun.

6 appartements sont disponibles à proximité du service au cœur du quartier de la Harlière.

Les modalités d'admission

Les demandes sont étudiées conjointement entre le Département et le relais familial lors d'une commission qui présente, étudie et se prononce sur les suites à donner à la demande.

Les parents devront être majeurs, être éligibles au parc HLM et avoir des ressources financières répondant aux besoins de la famille; pour les personnes en démarche de régularisation leurs demandes devront être en cours.

Certaines familles ne sont pas éligibles

Les familles faisant face à des problématiques :

- d'addiction majeure, ayant une incidence sur la sécurité des enfants,
- de troubles psychiques importants,
- d'abus sexuels,
- de maltraitances qui ne permettraient pas d'assurer la sécurité des enfants,
- de violences conjugales repérées,
- d'éligibilité au parc HLM.

LA PARENTHÈSE RELAIS FAMILIAL

Relais familial « La parenthèse »

19, rue de la Chicotière
44800 Saint-Herblain

Tél. 09 72 11 51 46
laparenthese.mdb@apprentis-auteuil.org

Accès

Tramway : ligne 1 arrêt «Tertre»
Bus C20 : arrêt «Tertre»



- Un dispositif de **soutien à la parentalité** avec des **appartements meublés** dans le quartier
- Un local à proximité des appartements
- Une capacité d'accueil de 6 familles
- Un contrat d'accueil de 6 mois renouvelable une fois
- Un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire



Apprentis d'Auteuil
Œuvre d'Église - Fondation reconnue d'utilité publique
40, rue Jean de La Fontaine
75781 Paris Cedex 16
Tél. 01 44 14 75 75
www.apprentis-auteuil.org



La confiance peut sauver l'avenir

La confiance peut sauver l'avenir

LE PRINCIPE

Ce dispositif s'adresse à des **familles confrontées à des situations de précarité et notamment de mal logement** (hôtel social, sans domicile fixe, logement exigu...) qui peuvent accentuer leurs difficultés éducatives et sociales.

Celles-ci bénéficieront, sur la base d'un contrat, d'un relogement provisoire et d'un accompagnement à la parentalité.

Le relais familial est un dispositif innovant de **prévention** dans le cadre de la protection de l'enfance avec notamment pour objectif d'**éviter le placement**.

L'accompagnement éducatif de la famille s'appuie sur le principe de coéducation. Il s'agit de partager des avis sur des savoir-faire et des savoir-être, pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de la famille.

Les situations amènent les professionnels à occuper une place de tiers au sein du système familial ainsi qu'entre la famille et son environnement.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

3 AMBITIONS

- **Accompagner de façon globale** le lien parent-enfant en s'appuyant sur les conditions de vie et sur les problématiques qui peuvent fragiliser la fonction parentale.
- **Permettre aux familles de sortir de l'isolement**, de recréer du lien social, de reprendre confiance en elles ou encore de se remobiliser (lien avec la crèche, l'école, vie de quartier, insertion professionnelle...).
- **Eviter le recours au placement** ou favoriser un retour au domicile après placement.



4 OBJECTIFS

- **Soutenir la parentalité** : la parentalité est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale et sociale.
- **Développer des compétences parentales** par la réassurance des parents et le développement de l'estime de soi. À travers des actions concrètes, faire émerger la réflexion et ainsi en faire ressortir les effets positifs.
- **Aller vers le droit commun** pour que les familles apprennent à aller chercher de l'aide et à trouver des solutions sur l'extérieur et se sentent en confiance pour prendre leur place dans la société.
- **Encourager à l'entraide** afin de diminuer l'isolement social.

DIFFÉRENTES FORMES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DES FAMILLES

- **Des rencontres dans les appartements** pour travailler les difficultés du quotidien.
- **Des entretiens familiaux** ou des **entretiens individuels**.
- **Des moments conviviaux entre familles accueillies** sous forme de repas partagés, de sorties et d'ateliers thématiques (café rencontre, couture, cuisine, groupe de parole, atelier « émotions » pour les enfants, ...)
- **Des conférences familiales** : la conférence familiale est une réunion entre les membres de la famille et les personnes invitées par celle-ci. L'objectif de cette rencontre est de permettre à la famille de formuler ses difficultés pour décider avec tous ceux qui lui sont proches des actions à mettre en œuvre pour leurs résolutions.
- **Un processus d'accompagnement basé sur l'outil « Étoile des familles »** qui a pour objectif de soutenir l'évolution de la famille, de son point de vue et de celui des professionnels.
- **Un processus de séparation** afin de permettre à chacun de clôturer l'accompagnement et de se quitter sereinement.

